

FORMATION IPR - TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX^{AIPR} (Opérateur)

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers. Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs. Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions. Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes. Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).



Public Visé

Tout salarié de l'entreprise de travaux à proximité de réseaux, intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « encadrant ».



Pré Requis

- Savoir parler, lire et écrire le français.
- Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier.
- Être âgé de 18 ans révolus.
- Avoir le sens des responsabilités.

Modalités d'entrée en formation

Pour toute inscription, contactez-nous au 05 31 21 71 01 ou par mail à contact@2tformation.fr. La formation peut être financée par le bénéficiaire, l'entreprise, un OPCO, France Travail ou, lorsqu'elle est éligible, par le CPF, sous réserve des conditions et de l'accord du financeur. L'inscription est confirmée après analyse du besoin, vérification des éventuels prérequis et validation du dossier. Le délai d'accès est généralement de 2 à 4 semaines, selon les disponibilités et les délais de prise en charge. Pour une inscription via Mon Compte Formation, un délai minimum de 11 jours ouvrés doit être respecté avant le début de la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers
Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.

Parcours pédagogique

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation,
- Contexte et enjeux de la réglementation,
- L'analyse des statistiques d'accidentologie,
- Les obligations des différents acteurs,
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU),
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux,
- Les sanctions applicables,
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier,
- Les piquetages et marquages au sol,
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux,
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi,
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier,

2T FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310879331

2T FORMATION

12 Rue Henri Turner - 31100 Toulouse

SASU au capital de 1000 € - Tél. : 05 31 21 71 01 - E-mail : contact@2tformation.fr - N° Siret : 815 274 683 00037

N° TVA Intra. : FR04815274683 - Numéro de déclaration : 76310879331 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Code NAF : 8559A

- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques,
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux,
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DE RÉSEAUX

- Prévoir la présence obligatoire éventuelle des exploitants,
- Fournir les moyens de protection collective et individuelle,
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses,
- Les règles pour les branchements,
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier,
- L'obligation de récolement.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage,
- La règle des 4A,
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas. Remise d'un support de formation. Questions réponses, partage d'expériences

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Notre centre est conforme aux normes d'accessibilité des ERP aux personnes en situation de handicap. Pour tout besoin d'adaptation, contactez notre référent handicap, Théo TAHAR (06 51 33 10 61), ou le centre au 05 31 21 71 01.



Durée

7.00 Heures **1** Jour



Tarifs

Sur devis



Contactez-nous !

Antoine HEUZEY
Directeur Commercial et Administratif

Tél. : 06 16 10 72 17
Mail : a.heuzey@2tformation.fr